

7.1.3 Équipements sociaux pour l'enfance et la jeunesse

Les structures d'accueil collectif de jeunes enfants sont encore peu développées à La Réunion. Au 1^{er} janvier 2012, La Réunion offre environ 3 600 places pour accueillir des enfants d'âge préscolaire, que ce soit en crèche, halte-garderie, multi-accueil ou jardin d'enfants. Le taux d'équipement reste inférieur de moitié à celui de France métropolitaine : 63 places pour 1 000 enfants nés au cours des trois années précédentes contre 124 en Métropole. Ce constat est peut-être en lien avec un taux d'activité féminine encore faible à La Réunion. En effet, 55 % des femmes sont présentes sur le marché du travail contre 67 % en France.

L'accueil pour l'enfance et la jeunesse handicapée est également moins développé à La Réunion qu'en France. 1 410 places ou lits sont offerts en 2012 en établissement d'éducation spéciale, soit un taux d'équipement de 7,1 pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans (9,5 en France).

Bien que les difficultés sociales soient importantes à La Réunion, le nombre de places dans les établissements d'aide sociale à l'enfance est faible : 2,0 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans (4,6 en France). ■

Définitions

Établissements multi-accueil : ils proposent au sein d'une même structure différents modes d'accueil d'enfants de moins de six ans.

Ils offrent fréquemment une combinaison de plusieurs modes d'accueil collectifs :

- des places d'accueil régulier (de type crèche ou jardins d'enfants),
- des places d'accueil occasionnel (de type halte-garderie) ou des places d'accueil polyvalent (utilisées selon les besoins tantôt pour de l'accueil régulier, tantôt pour de l'accueil occasionnel).

Ces structures peuvent être gérées de façon traditionnelle ou par des parents. Certains de ces établissements assurent aussi à la fois de l'accueil collectif et familial.

Crèche collective : établissement ayant pour objet de garder pendant la journée, durant le travail de leurs parents, les enfants de moins de trois ans, dans des locaux et avec un personnel prévu à cet effet (crèches collectives de quartier, de personnel ou d'entreprise).

Crèche parentale : organisation et gestion effectuée par des parents d'enfants de moins de trois ans, réunis en association. Une personne compétente assure une présence permanente auprès des enfants. Elles sont ici comptabilisées avec les crèches collectives. Les crèches familiales ne sont plus comptabilisées.

Accueil enfance et jeunesse handicapée : ils recouvrent les établissements d'éducation spéciale tels que :

- les instituts médicaux-éducatifs (IME),
- les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (Itep),
- les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés,
- les établissements pour déficients moteurs,
- les instituts d'éducation sensorielle (établissements pour déficients auditifs, instituts pour déficients visuels), ainsi que les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad).

Pour en savoir plus

- ARS, Drees, « Statistis 2012 », « Statistique et indicateurs de la santé et du social », rubriques accueil des enfants d'âge préscolaire et accueil enfance et jeunes handicapés, consultable sur le site <http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/apps/statistis/default.html>

Accueil des enfants d'âge préscolaire au 1^{er} janvier à La Réunion

Type d'accueil	2012
Ensemble dont :	3 636
Crèches collectives y compris parentales	2 076
Halles garderies et haltes garderies parentales	40
Multi-accueil	630
Jardins d'enfants	890
Taux d'équipement en accueil collectif pour 1 000 enfants de moins de 3 ans	
La Réunion	63
France métropolitaine	124

Sources : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), statistiques du Département.
1. Hors jardins d'enfants.

Accueil enfance et jeunesse handicapée ou en difficulté au 1^{er} janvier à La Réunion

	2012
Enfance et jeunesse handicapée	
Déficients intellectuels	840
Polyhandicapés	174
Déficients psychiques	29
Déficients moteurs	83
Déficients sensoriels	177
Autres déficients ¹	105
Ensemble²	1 408
Taux d'équipement pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans	
La Réunion	7,1
France métropolitaine	9,5
Protection de l'enfance³	
Foyer de l'enfance	136
Maison d'enfants à caractère social	335
Ensemble	471
Taux d'équipement pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans	
La Réunion	2,0
France métropolitaine	4,6

Sources : ARS et Drees, DJSCS, Finess ; Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2010.

1. Maladies invalidantes de longue durée, épilepsies, trouble psychopathologiques, etc.

2. Y compris en service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad).

3. Établissements d'accueil mère-enfants, pouponnières à caractère social, foyers de l'enfance, maisons d'enfants à caractère social, centres de placement familial social et autres.